



Incarcération son preuve matérielle

Par **lahmar**, le **04/01/2011 à 18:02**

Bonjour, mon fiancé mis en examen depuis 27 jours pour vol accompagnée ou suivi de violences ayant entraîné la mort et violences volontaires avec arme mais d'après son avocat il n'y a aucune preuve matérielle et pas de témoignage direct pouvant le désigner son avocat dit aussi que dans cette affaire il n'existe aucun élément matériel pouvant le confondre je veux savoir si possible de sortiras répond moi stp

Par **corima**, le **04/01/2011 à 18:13**

Impossible de vous répondre, surtout que vous dites qu'il n'y a aucune preuve contre lui mais jamais vous ne dites qu'il est innocent...

Par **lahmar**, le **04/01/2011 à 18:25**

merci corima pour ta réponse les empreintes et L'ADN ce n'est pas de lui son avocat m'a dit aussi dans 2 mois je vais te sortir si possible ça???

Par **mimi493**, le **04/01/2011 à 18:55**

Il faut faire appel de la décision de mise en détention provisoire.

Par **lahmar**, le **04/01/2011** à **19:03**

merci mimi493 je suis perdu entre beaucoup de comntaire en plus je suis tres loin de lui je suis inquiete pour si il est présente dans le moment de l'affaire malgré il ne fait rien comment pour ça un peut des fote je ne suis pas fort en Français